

# Rénovation des deux mentions complémentaires en coiffure

par la création d'une  
**mention complémentaire**  
**Coiffure Coupe Couleur**

**05/05/2015**

D'après le DIAPORAMA SUPPORT DE PRESENTATION POUR LA REUNION de la 19 EME CPC



# Historique

- Les 2 MC existantes, créées en octobre 1998, sont calquées sur l'ancien BP coiffure à 2 options.
- Le projet de modification des MC est la suite logique de la rénovation du BP
- Volonté de créer une nouvelle MC dont les contenus et les épreuves sont totalement distincts de ceux du BP



## Réflexions engagées sur la MC

En novembre 2011, dès que la rénovation du BP a été achevée.

Proposition des axes de travail validée par les différents acteurs en janvier 2012

***La nouvelle MC sera conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, complémentaire au CAP coiffure visant à acquérir un niveau de technicité et de compétence accru en colorimétrie, en coupe « dame » et en coiffage. Elle conduit à l'exercice du métier en autonomie.***



## Présentation de la nouvelle MC Coiffure Coupe Couleur

Cette mention complémentaire vise à approfondir certaines compétences acquises en CAP et cible les compétences relatives :

- aux techniques de coloration
- aux techniques de coupe « Dame »
- aux techniques de coiffage

*Ce sont les techniques  
les plus pratiquées en salon*



# Référentiel d'activités professionnelles

Les activités repérées se déclinent en 4 principales fonctions :

- **diagnostic et conseil**
- **organisation et gestion**
- **réalisation de techniques :**
  - de coloration
  - de coupe « dame »
  - de coiffage
- **contrôles**



# Référentiel d'activités professionnelles

Toutes les compétences et connaissances contribuent à développer la dimension environnementale, sociale et sociétale de l'activité professionnelle.

- *la connaissance de l'entreprise et/ou du contexte professionnel et économique,*
- *les réglementations et normes en vigueur,*
- *la santé et la sécurité au travail,*
- *la qualité,*
- *le développement durable,*
- *la maîtrise des outils informatiques et logiciels professionnels.*



# Référentiel de certification

## **C1 S'informer et communiquer**

C11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre

C12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation

## **C2 Organiser et Gérer**

C21 Organiser les activités

C22 Gérer l'environnement de travail

## **C3 Concevoir et réaliser**

C31 Mettre en œuvre des techniques de coloration

C32 Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »

C33 Mettre en œuvre des techniques de coiffage

## **C4 Contrôler et évaluer**

C41 Evaluer la qualité de la prestation

C42 Apprécier l'efficacité de la prestation



# Savoirs associés

Les savoirs associés sont abordés à partir de situations professionnelles en étroite relation avec la pratique

- ❑ Biologie et technologies appliquées
- ❑ Environnement professionnel
- ❑ Relations professionnelles



# Règlement d'examen

## 3 épreuves d'égale valeur

Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 : Coupe transformation, coiffage dame	U 1	4	CCF		Ponctuel pratique	45 mn
E 2 : Coloration, effets de couleurs	U 2	4	CCF		Ponctuel pratique et oral	1 h 50
E 3 : Évaluation de l'activité professionnelle	U 3	4	Ponctuel écrit et oral		Ponctuel écrit et oral	20 min



## **E1 : Coupe transformation, coiffage « dame »** durée 45 min – sur modèle féminin

*Objectifs et contenu de l'épreuve*

**Réalisation d'une coupe dame**

**Réalisation de coiffage personnalisé mettant en valeur la coupe**

L'épreuve prend appui sur les compétences :

- C 32 : Mettre en œuvre des techniques de coupe « Dame »
- C 33 : Mettre en œuvre des techniques de coiffage



## **E2 – Coloration, effets de couleur**

Durée 1h50 - épreuve pratique et orale sur modèle

*Objectifs et contenu de l'épreuve*

**Réalisation de coloration**

**Réalisation d'effets de couleurs**

**Appréciation personnelle du travail réalisé**

L'épreuve prend appui sur les compétences :

C 22 : Gérer l'environnement de travail

C 31 : Mettre en œuvre des techniques de coloration

C 41 : Evaluer la qualité de la prestation



## **E3–Présentation d'une situation professionnelle** durée 20 minutes – épreuve écrite et orale

*Objectifs et contenu de l'épreuve*

**Elle a pour but d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel.**

C 11 Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles en vue de la transmettre

C 12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation

C 21 Organiser les activités

C 42 Apprécier l'efficacité de la prestation

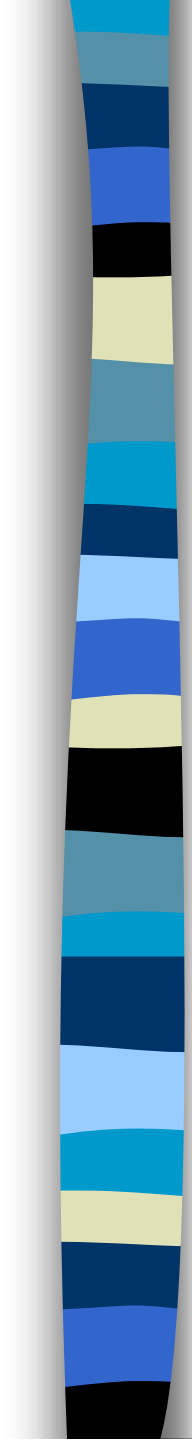
L'épreuve prend appui sur un dossier personnel relatif à l'expérience professionnelle du candidat en entreprise.



## **Périodes de formation en milieu professionnel**

Pour toutes les voies de formation  
Cf. réglementation générale des MC

15 semaines de PFMP pour les candidats sous statut scolaire :



Mise en œuvre septembre 2015  
Première session juin 2016